

Fondation Barbara Turnbull pour la recherche sur la moelle épinière – Fondation Brain Canada

Prix Turnbull-Tator pour la recherche sur les lésions médullaires et commotions cérébrales

Appel de demandes (AD) 2020

À propos de la Fondation Barbara Turnbull pour la recherche sur la moelle épinière

Au départ, la Fondation avait pour mission d'encourager le public à reconnaître et à financer la recherche canadienne de calibre mondial dans le domaine des neurosciences, notamment en ce qui a trait au soin des lésions médullaires. Ce champ d'intérêt inclut maintenant les lésions médullaires et cérébrales, dont les commotions cérébrales. Les percées en neurosciences offrent aujourd'hui bon espoir de rétablir le système nerveux endommagé, ce qui a inspiré Barbara Turnbull à écrire son autobiographie intitulée « Looking in the Mirror ». Des recherches plus poussées ouvriront de nouvelles pistes pour réparer ou régénérer une moelle épinière ou un cerveau après un accident. Ce faisant, de tels progrès amélioreront largement la qualité de vie des gens souffrant d'un traumatisme neurologique, tout en réduisant le coût des soins et du soutien qu'ils reçoivent.

La Fondation cherche à sensibiliser le public à l'importance de financer les synergies privilégiant la recherche collaborative d'excellence, d'établir des initiatives stratégiques de coopération entre établissements et fondations aux intérêts complémentaires, dont la Fondation Brain Canada, et de subventionner les travaux de recherche sur les lésions médullaires et cérébrales de qualité exceptionnelle qui ont cours au Canada.

À propos de la Fondation Brain Canada

La Fondation Brain Canada est un organisme de bienfaisance national enregistré qui appuie la recherche sur le cerveau au Canada en finançant des travaux novateurs capables de changer la donne. Depuis vingt ans, la Fondation Brain Canada s'emploie à démontrer que le cerveau doit être abordé comme un système en soi et complexe, au carrefour d'un éventail de troubles neurologiques, de maladies mentales, de toxicomanies et de lésions cérébrales et médullaires. Cette reconnaissance de la nature distincte du cerveau met en relief la nécessité d'une meilleure collaboration entre disciplines et établissements, et de veiller à ce que le Canada dispose d'un excellent bassin de talent pour demeurer à l'avant-garde de la recherche sur le cerveau. Ce faisant, nous pourrions investir de façon plus éclairée dans des recherches sur le cerveau, axées sur des résultats précis qui profiteront aux patients et à leur famille. La vision de la Fondation Brain Canada est de comprendre le cerveau, en santé et dans la maladie, d'améliorer la vie et d'avoir un impact sociétal.

Le Fonds canadien de recherche sur le cerveau est un partenariat public-privé entre le gouvernement du Canada (par l'entremise de Santé Canada) et la Fondation Brain Canada dont l'objectif est d'encourager les Canadiens à investir davantage dans la recherche sur le cerveau et de maximiser l'incidence et l'efficacité de ces investissements. Le Fonds appuie l'excellence dans le domaine de la neurosciences au Canada en stimulant la recherche concertée et en accélérant le rythme des découvertes afin d'améliorer la santé et la qualité de vie des personnes atteintes de troubles neurologiques au Canada. Au cours des 20 dernières années, la Fondation Brain Canada, ses commanditaires et partenaires ont investi 250 millions dans plus de 300 projets de recherche partout au pays. www.braincanada.ca/fr

Table des matières

Contexte	3
Renseignements sur le prix.....	4
Portée	4
Admissibilité	4
Équité, diversité et inclusion.....	4
Utilisation des fonds	5
Critères d'évaluation.....	5
Comment présenter une demande.....	6
Calendrier	6
Sections de la demande	6
Processus d'examen	7
Confidentialité et propriété intellectuelle.....	7
Rapports, communications et évaluation	7
Cérémonie de remise de prix.....	8
Renseignements	8

Note : Le masculin est utilisé dans ce document pour alléger le texte, et ce, sans préjudice pour la forme féminine.

Contexte

Le prix Turnbull-Tator a été établi en 2001 en l'honneur de Barbara Turnbull, et était originalement connu sous le nom de Prix Barbara Turnbull, en reconnaissance de son œuvre pour la sensibilisation sur les lésions médullaires et la promotion de l'excellence de la recherche canadienne dans ce domaine. De 2001 à 2015, le prix annuel Barbara Turnbull a été financé en partenariat avec la Fondation Barbara Turnbull pour la recherche sur la moelle épinière, la Fondation Brain Canada et l'Institut des neurosciences, de la santé mentale et des toxicomanies (INSMT), membre des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC). Ce prix prestigieux a été accordé au meilleur chercheur sur la moelle épinière, en se basant sur les résultats du programme de subventions de fonctionnement des IRSC.

En 1983, Barbara a été victime d'une blessure sévère par balle, lors d'un vol à main armée, ce qui a entraîné une quadriplégie. Ne se laissant pas décourager par sa situation, elle a poursuivi sa carrière en journalisme tout en militant pour la cause de la recherche fondamentale sur les traumatismes neurologiques au Canada. Elle cherchait également à supporter l'amélioration des méthodes de réadaptation et accès aux soins pour les gens aux prises avec un grave traumatisme neurologique. En juillet 2015, Barbara Turnbull a été nommée membre de l'Ordre du Canada en reconnaissance de sa contribution au service du pays.

La Fondation Barbara Turnbull pour la recherche sur la moelle épinière et la Fondation Brain Canada, en partenariat, ont étendu la portée du prix pour inclure les traumatismes cérébraux et commotions cérébrales. De plus, il récompensera une publication récente à fort impact dans ces domaines de recherche. Par conséquent, les partenaires ont décidé de changer le nom du prix pour témoigner de la relation très étroite et du sens du bien commun entre Barbara Turnbull et son neurochirurgien, le Dr Charles Tator, un ami proche, mentor et collègue.

Dr Tator a agi à titre de président de la division de neurochirurgie de l'Université de Toronto de 1989 à 1999. Pendant cette période son principal domaine de recherche était les lésions de la moelle épinière et leur traitement. Il est détenteur de la chaire de recherche Campeau-Tator à l'Université de Toronto. En plus de l'étude des soins aigus des traumatismes médullaires et cérébraux, Dr Tator travaille également sur les commotions cérébrales, un sujet sur lequel il s'est exprimé publiquement et fréquemment. Dr Tator est le Directeur du Centre canadien des commotions cérébrales de l'Institut Krembil de l'hôpital Toronto Western. Dr Tator est un fervent défenseur de l'éducation du public sur la prévention des blessures, en particulier dans les sports et les loisirs. En 1992, il a fondé Think First Canada / Penser d'Abord, une fondation pour la prévention des blessures, dont il a assuré la présidence jusqu'en 2007. En 2013, il a publié l'article "Concussions and their consequences: current diagnosis, management and prevention" dans le *Journal de l'Association Médicale Canadienne* (CMAJ 185(11):975-9, 2013). Dr Tator a été investi en 2000 en tant que membre de l'Ordre du Canada. Il a été récompensé en 2017 avec une promotion au sein de l'ordre, au grade d'officier de l'Ordre du Canada. Il a été nommé au Temple de la renommée médicale canadienne en 2009. En 2003, il a été intronisé au Temple de la renommée Terry Fox et en 2017, au Panthéon des sports canadiens.

Barbara Turnbull et Dr Charles Tator se sont alignés dans plusieurs efforts de sensibilisation aux impacts des blessures médullaires, ainsi qu'à leur prévention et traitement. Ils ont également œuvré sur la compréhension de la nature, du diagnostic et du traitement des commotions et traumatismes cérébraux. Les lésions médullaires et cérébrales détériorent énormément la productivité, la santé, la qualité de vie et le bien-être de ceux qui en souffrent. Dans cette perspective, la recherche devient un moteur de découverte qui permettra d'améliorer le sort des gens aux prises avec un traumatisme neurologique.

Renseignements sur le prix

Ce prix de 50 000 \$ récompensera un chercheur d'un établissement canadien ayant publié des travaux de recherche exceptionnels dans le domaine des lésions médullaires et/ou cérébrales (y compris les commotions cérébrales) au cours des deux dernières années (entre le 1^{er} octobre 2018 et le 30 septembre 2020). La Fondation Brain Canada, par le biais du Fonds canadien de recherche sur le cerveau, et la Fondation Barbara Turnbull pour la recherche sur la moelle épinière fourniront chacune 25 000 \$.

Portée

Le sujet de la publication peut toucher n'importe quel aspect de ces deux domaines de recherche, couvrant la recherche fondamentale, translationnelle et/ou clinique, y compris, mais sans s'y limiter:

- les mécanismes cellulaires et moléculaires d'une lésion et son rétablissement;
- les mécanismes du contrôle neural;
- la découverte et la validation de traitements et de dispositifs médicaux;
- les réseaux neuronaux et la neuroplasticité;
- le développement embryonnaire des systèmes connexes;
- l'implication sur d'autres maladies et troubles neurologiques;
- les stratégies de réadaptation;
- les études cliniques sur l'impact des lésions cérébrales et de la moelle épinière sur les politiques publiques en matière d'étiologie et de prévention des lésions cérébrales et/ou de la moelle épinière;
- le transfert des connaissances ou les activités de dissémination de l'information.

Admissibilité

- Sont admissibles les autocandidatures (limitées à une seule par personne) et les candidatures présentées par un collègue, un mentor ou un superviseur. Les auteurs seniors sont invités à présenter la candidature d'étudiants gradués ou de stagiaires postdoctoraux. Il est important de noter que la publication ne peut être soumise qu'une seule fois par concours.
- Les candidats doivent être l'auteur d'un article publié (ou accepté pour publication) entre le 1^{er} octobre 2018 et le 30 septembre 2020. Ils doivent également avoir été rattachés à un établissement canadien au moment de la publication. Les articles comportant plusieurs premiers co-auteurs seront pris en considération.
- Sont admissibles à ce prix tous les chercheurs actifs, peu importe le stade de leur carrière, ainsi que les étudiants gradués et les stagiaires postdoctoraux. Les candidats doivent œuvrer au sein d'un établissement canadien pendant toute la durée du prix (à titre de chercheur, d'étudiant gradué ou de stagiaire postdoctoral au moment de déposer la candidature).
- Les candidats doivent encore mener activement des recherches dans le domaine des lésions médullaires et/ou cérébrales.
- Il doit s'agir d'un article de recherche original paru dans un journal à portée internationale avec revue par des pairs.
- Le sujet de l'article et ses conclusions doivent manifestement concerner les lésions médullaires et/ou cérébrales, y compris les commotions cérébrales.

Équité, diversité et inclusion

Il est bien établi que l'on favorise l'excellence, l'innovation et la créativité lorsqu'on accroît l'équité, la diversité et l'inclusion. Dans cet esprit, la Fondation Brain Canada et la Fondation Barbara Turnbull se font un devoir de promouvoir l'excellence en faisant preuve d'équité et nous encourageons les candidats de tous les horizons à participer à ce concours.

Utilisation des fonds

Les fonds doivent servir à financer les coûts directs de la recherche dans un établissement canadien. Les recherches menées avec les fonds doivent être dans le domaine des lésions médullaires et/ou cérébrales. Ce prix n'est pas renouvelable.

Coûts admissibles

Si le candidat occupe un poste d'enseignement et de recherche universitaire, le prix Turnbull-Tator pourra servir à financer :

- le coût de la recherche et du transfert de connaissances;
- les fournitures et le matériel;
- les services externes et frais d'utilisation;
- l'entretien d'équipement essentiel;
- les frais de déplacement du chercheur principal et des stagiaires afin de présenter leurs résultats;
- les coûts de publication;
- la rémunération du personnel technique;
- les bourses aux étudiants et stagiaires;
- l'équipement.

Coûts non admissibles

- le salaire ou les honoraires professionnels du chercheur principal;
- les coûts indirects et frais généraux.

À noter : Cette liste n'est pas exhaustive. Veuillez consulter la Fondation Brain Canada au sujet de toute autre dépense, afin que les partenaires puissent en déterminer l'admissibilité. La Fondation Brain Canada gère cette bourse au nom des deux partenaires, mais toute question d'importance fera l'objet d'une discussion avec la Fondation Barbara Turnbull pour la recherche sur la moelle épinière afin qu'une décision soit prise conjointement.

Si le candidat est un étudiant gradué ou un stagiaire postdoctoral, le prix doit servir pour le paiement d'une bourse. La bourse octroyée aux étudiants gradués totalisera 25 000 \$ par année pour une période de deux ans. La bourse octroyée aux postdoctorants totalisera 50 000 \$ pour une durée d'une année. Un stagiaire peut toucher une autre bourse, à condition que sa rémunération annuelle totale ne dépasse pas 40 000 \$ (étudiant gradué) ou 60 000 \$ (postdoctorant). Un récipiendaire qui accepte une autre bourse faisant en sorte qu'il dépasse le plafond de revenu établi dans les conditions d'admissibilité doit immédiatement en aviser la Fondation Brain Canada et la Fondation Barbara Turnbull pour la recherche sur la moelle épinière. Les bailleurs de fonds pourraient décider d'appliquer la différence aux coûts directement reliés au projet de recherche (fournitures, déplacements pour des conférences et autres dépenses raisonnables).

Critères d'évaluation

Les publications seront évaluées en fonction des critères suivants:

Innovation et originalité

- Résultats innovants qui marquent une percée importante dans le domaine de recherche visé et qui ont le potentiel d'ouvrir de nouvelles perspectives.

Impact

- L'impact des résultats de la recherche sur la compréhension des lésions médullaires et/ou cérébrales, leur diagnostic et/ou leur traitement;
- Pertinence et importance du journal pour le public cible des résultats de la recherche;
- Nouveaux projets et collaborations qui découlent de cette publication, le cas échéant.

La qualité de la recherche

- Rigueur scientifique et méthodologique.

Comment présenter une demande

Toutes les demandes doivent être transmises à la Fondation Brain Canada par courriel (programs@braincanada.ca) avant **16 h HNE le 2 décembre 2020**. Les candidats sont priés de communiquer avec la Fondation Brain Canada pour obtenir des renseignements concernant le processus de demande et l'admissibilité.

Calendrier

Lancement de l'appel de demandes	Le 23 octobre 2020
Date limite de réception de la demande	16 h HNE, le 2 décembre 2020
Avis d'octroi	Mars 2021
Début du financement	Le 1 ^{er} avril 2021

Sections de la demande

La demande regroupe les documents suivants, combinés en **un seul document en format PDF** et suivant la nomenclature **TTA2020_Nom de famille du candidat_Application**.

Les exigences de mise en forme de la demande (sections 2 et 3) sont les suivantes : papier de format lettre, marges d'au moins 1 pouce et textes à simple interligne utilisant la police Arial ou Georgia 12 points. Il est formellement interdit de condenser l'espacement des caractères du texte. Les demandes reçues dans un autre format, qui dépassent le nombre limite de pages ou de mots, qui sont incomplètes ou en retard, seront rejetées. Les demandeurs ont l'entière responsabilité de s'assurer que leur demande respecte ces exigences et qu'elle est reçue avant la date limite. Les demandes présentées en retard seront rejetées.

Section 1 : Formulaire de demande (cliquez [ici](#) pour télécharger)

- 1) Coordonnées de la personne qui soumet la candidature s'il ne s'agit pas d'une autocandidature.
- 2) Coordonnées sur le candidat.
- 3) Référence bibliographique complète de la publication.
- 4) Attestation et signatures : Pour être admissible, la demande doit être signée par le candidat (et la personne qui le recommande, le cas échéant). L'auteur senior de la publication doit également signer la demande. Un délégué officiel de l'établissement où œuvre le candidat doit signer la demande, car l'établissement devra gérer le financement. Toutes les pages de signature doivent être déposées à la date limite.

Section 2 : Résumé de la contribution scientifique de la publication et de ses retombées dans le domaine des lésions médullaires et/ou cérébrales (y compris les commotions cérébrales) - Maximum de deux pages

Brève description et justification de l'impact qu'a produit cet article dans le domaine concerné, et ce, en fonction des critères d'évaluation présentés plus haut. Description précise de l'apport du candidat à ces travaux de recherche.

Section 3 : Sommaire vulgarisé - Maximum de 250 mots

Veillez fournir un sommaire vulgarisé des conclusions de la publication et de son impact sur le domaine de la moelle épinière et des lésions cérébrales. Ce texte vulgarisé servira à faire la promotion du prix et doit être facile à comprendre pour le grand public.

Section 4 : Publication

Veillez fournir une copie électronique de la publication. Une preuve d'acceptation doit être fournie pour les articles qui ont été acceptés, mais qui n'ont pas encore été publiés.

Processus d'examen

La Fondation Brain Canada sera responsable du processus d'évaluation. Les candidatures admissibles seront examinées par au moins deux membres du comité d'évaluation. Celui-ci sera composé d'experts provenant du Canada et de l'étranger possédant une expertise pertinente dans le domaine des lésions médullaires et cérébrales. Le président et les membres du comité ne pourront évaluer aucune candidature qui les place en conflit d'intérêts.

Le comité d'évaluation discutera des candidatures ayant reçu les scores les plus élevés. Le comité d'évaluation recommandera à la Fondation Brain Canada et la Fondation Barbara Turnbull pour la recherche sur la moelle épinière le meilleur candidat pour recevoir le prix. L'évaluation de la demande par le comité d'évaluation et sa recommandation à la Fondation Brain Canada et la Fondation Barbara Turnbull pour la recherche sur la moelle épinière seront sans appel.

Confidentialité et propriété intellectuelle

La Fondation Brain Canada et la Fondation Barbara Turnbull pour la recherche sur la moelle épinière conserveront tous les documents fournis dans le cadre de cette initiative de financement et seuls les membres du comité d'évaluation et les observateurs qui ont signé l'entente de confidentialité auront accès à ces documents. Les demandes sélectionnées pour financement seront conservées pour fin de suivi, dans le cadre de l'évaluation finale du Fonds canadien de recherche sur le cerveau.

La Fondation Brain Canada et la Fondation Barbara Turnbull pour la recherche sur la moelle épinière ne réclament aucun droit sur la propriété intellectuelle des résultats de la recherche qu'elles financent, et elles s'attendent à ce que les fonds soient utilisés pour créer une propriété intellectuelle mise au point et commercialisée selon les politiques des établissements où se déroulent les travaux de recherche.

Rapports, communications et évaluation

À titre de condition du financement, le lauréat devra fournir, dans les 60 jours après la fin de la période de financement, un bref rapport scientifique décrivant l'utilisation des fonds, y compris toute publication ou autre réalisation notable, ainsi qu'un état financier. De plus, la Fondation Brain Canada pourrait exiger une mise à jour sur les progrès importants accomplis depuis le rapport de fin de projet. Le lauréat devra participer à au moins une activité de transfert de connaissances dans les 12 mois suivant l'octroi.

Pour permettre à la Fondation Brain Canada de communiquer les bénéfices tangibles que rapporte le Fonds canadien de recherche sur le cerveau à la population canadienne, le lauréat doit communiquer avec

la Fondation Brain Canada avant la publication, la parution ou la diffusion publique des résultats probants de la recherche obtenus grâce au prix Turnbull-Tator, de façon à pouvoir préparer un communiqué de presse ou une autre forme de communication. Tout embargo sera strictement respecté.

Toute publication, communiqué ou présentation des résultats de la recherche doit mentionner le financement accordé par la Fondation Brain Canada, Santé Canada et la Fondation Barbara Turnbull pour la recherche sur la moelle épinière, conformément au libellé suivant : « ***Ce projet a été rendu possible grâce au soutien financier de Santé Canada, par le biais du Fonds canadien de recherche sur le cerveau, un partenariat novateur entre le gouvernement du Canada (via Santé Canada) et Brain Canada, et de la Fondation Barbara Turnbull pour la recherche sur la moelle épinière*** ».

Le lauréat doit informer la Fondation Brain Canada à l'avance de toute possibilité prochaine de couverture médiatique ou de communications afin qu'elle puisse ensuite en aviser la Fondation Barbara Turnbull pour la recherche sur la moelle épinière et Santé Canada. Le récipiendaire doit donner à la Fondation Brain Canada, la Fondation Barbara Turnbull pour la recherche sur la moelle épinière et à Santé Canada l'occasion de participer à toutes les activités concernant le prix.

Cérémonie de remise de prix

Afin de sensibiliser le public aux retombées de la recherche sur les lésions médullaires et cérébrales, le lauréat devra se rendre disponible pour une cérémonie de remise de prix afin de mettre en valeur l'importance des progrès scientifiques dans ce domaine et la qualité de la recherche accomplie au Canada. Il est possible que les médias couvrent l'événement.

Renseignements

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet du processus de demande, veuillez écrire à la Fondation Brain Canada à l'adresse programs@braincanada.ca.